

COMMENT SOUSCRIRE OU RENOUELER UN ABONNEMENT ?

Selon votre situation, munissez-vous de votre pièce d'identité et des pièces justificatives indiquées ci-dessous :

VOUS AVEZ MOINS DE 25 ANS ET VOUS ÊTES NON BOURSIER

Vous avez votre propre avis d'imposition définitif

Vous êtes déclaré sur l'avis d'imposition définitif de vos parents

- 1** → **Allocataire CAF**
- ☐ Attestation de paiement CAF du mois en cours ou du mois précédent
 - ☐ Avis d'imposition définitif personnel

- 1** → **Non-allocataire CAF**
- ☐ Avis d'imposition définitif personnel uniquement

2 Rendez-vous en Agence de Mobilité ou sur L'Appli M pour souscrire ou renouveler votre abonnement.

2 Présentez vous à la Maison des Habitants pour Grenoble, au CCAS pour les habitants hors Grenoble et à l'Agence de Mobilité de Crolles et de Voiron pour les habitants du Grésivaudan et du Voironnais.

3 Après réception du SMS (hors Grésivaudan et Voironnais), rendez-vous en Agence de Mobilité pour souscrire ou renouveler votre abonnement.

- 1** → **Parents allocataires CAF**
- ☐ Attestation de paiement CAF des parents du mois en cours ou du mois précédent
 - ☐ Avis d'imposition définitif des parents
 - ☐ Livret de famille

- 1** → **Parents non-allocataires CAF**
- ☐ Avis d'imposition définitif des parents
 - ☐ Livret de famille
 - ☐ Justificatif de domicile de - de 3 mois

2 Rendez-vous en Agence de Mobilité pour souscrire ou renouveler votre abonnement.

2 Présentez-vous à la Maison des Habitants pour Grenoble, au CCAS pour les habitants hors Grenoble et à l'Agence de Mobilité de Crolles et de Voiron pour les habitants du Grésivaudan et du Voironnais.

3 Après réception du SMS (hors Grésivaudan et Voironnais), rendez-vous en Agence de Mobilité pour souscrire ou renouveler votre abonnement.



RESO-M.FR     

Toute l'information et toutes les solutions de mobilité.



contactez nos conseillers au 04 38 70 38 70

FLEXO+ PMR

04 76 20 66 33
pmr@reso-m.fr



Agence **STATIONMOBILE**
15 bd Joseph Vallier, Grenoble

C E C8 C13 C14 25

Agence **CENTRE-VILLE**
49 av. Alsace-Lorraine, Grenoble

A B D E C1 C11 C12 C13 C14

Agence **GRAND'PLACE**
Arrêt Grand'place, Grenoble

A C3 C6 C8 65 67

Agence **CROLLES**
431 avenue Ambroise Croizat, Crolles

C10 C11 35 84

Agence **VOIRON**
4 avenue des Frères Tardy, Voiron

C11 C13 30 31 32 33 34

38 39 52 53 81 83

Relais M du **CAMPUS**
442 avenue de la Bibliothèque, St-Martin-d'Hères

B C C5 C8 C10 23 88 69



Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise



Pensez au tri !



Un tarif qui correspond à vos revenus

À partir du 01/09/2026 pour M réso et l'intra-Grésivaudan, à partir du 01/10/2026 pour l'intra-Voironnais



Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

AU QUOTIDIEN, UNE TARIFICATION SOLIDAIRE

Voyager avec un tarif adapté à vos revenus.

Qui est concerné ?

→ **Allocataire CAF ou Mutualité Sociale Agricole (MSA)** : bénéficiaire de prestations de la Caisse d'Allocations Familiales avec un quotient familial (QF) jusqu'à 900 € et leurs ayants droit rattachés fiscalement.

→ **Non allocataire CAF** et leurs ayants droit jusqu'à 25 ans en fonction des revenus.

→ **Étudiant sous conditions** :

- Boursier sur critères sociaux échelons 4, 5, 6 et 7,
- Bénéficiaire de l'Aide Spécifique Annuelle, pour Étudiants en Autonomie (ASAA),

→ **En service civique.**

→ **Bénéficiaire de l'Aide Médicale de l'État (AME).**

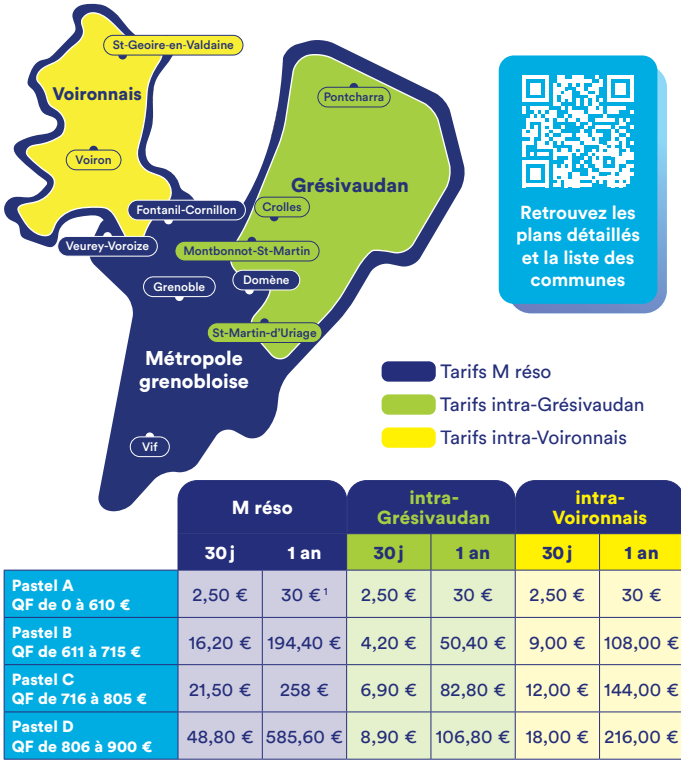
→ **Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)** avec ou sans participation et leurs ayants droit.

→ **Les personnes en situation de demande d'asile ou en attente de titre de séjour.**



UN TARIF ADAPTÉ À VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

CHOISISSEZ LE TARIF ADAPTÉ À VOS DÉPLACEMENTS



Abonnement valable 30 jours à compter de la première validation.
→ Les abonnements sont rechargeables à partir du 20 du mois précédent.
→ La validation est obligatoire pour tous les titres de transport, y compris lors des correspondances.

1. Pour les abonnements Pastel A le prélèvement automatique est réservé aux personnes entre 18 et 25 ans, aux 65 ans et + ainsi qu'aux personnes invalides à 80%. Les abonnements annuels Pastel B, C et D sont également disponibles en prélèvement automatique.

COMMENT SOUSCRIRE OU RENOUELER UN ABONNEMENT ?

